

DONT ACTE.

Fait, passé et commenté à Bruxelles, en l'étude.

Après lecture intégrale des mentions visées par la loi et des modifications éventuelles intervenues depuis la communication du projet d'acte, et lecture partielle des autres clauses, les comparants, déclarant en avoir pris connaissance en temps utile à une date antérieure à ce jour et en bien comprendre la teneur, ont signé avec Nous, Notaires, la minute des présentes restant à Maître Devos.

(Suivent les signatures).

Envoi(s) : huit (8) trois (3)  
au Génie bureau de l'Enregistrement de Bruxelles  
le 11 mai 2011  
vol. 11 fol. 28 case 3  
Somme vingt mille euros (20.000,00 €)

L'impositeur principal  
le Receveur (signé) M. J. Rondeux

acte n° 8  
